

par Hugues Esteveny

Le chercheur en éducation populaire : un lanceur d'alerte ?

dimanche 12 avril 2015, par [marjToussaint](#)

Cette contribution résulte d'une interrogation ancienne : de très nombreuses mesures sont adoptées par nos gouvernements, qui remettent en cause nos droits collectifs. Avant d'être adoptées et de produire leurs effets, ces dispositions ont été des idées portées par des courants politiques, des groupes d'intérêts ou des 'spécialistes' écoutés (et appointés)... Comment se fait-il que ces dispositions et mesures ne font pratiquement l'objet d'aucun grand débat et ne suscitent que très peu de réactions ? Les citoyens concernés ne les découvrent que lorsqu'elles commencent à produire leurs effets, c'est-à-dire bien après leur adoption. Force est de constater que les pratiques de l'éducation permanente n'offrent que très peu d'outils pour endiguer l'offensive contre les droits collectifs des populations.